



Amiens, le 14 décembre 2015,

SE-Unsa Académie d'Amiens
4 rue Paul Sautai
80000 AMIENS

Objet : mise en place du comité de suivi des protocoles de simplification

Madame la Rectrice de l'académie d'Amiens,

Je me permets d'attirer votre attention sur le dossier de la simplification des tâches des directeurs d'école.

Les conclusions du groupe métier « directeurs d'école » actent la nécessité de simplifier les tâches des directeurs. La circulaire n° 2014-138 du 23 octobre 2014 décline le calendrier et les modalités des réunions visant à aboutir à des propositions d'évolution. Elle mentionne aussi la mise en place d'un comité de suivi, présidé par le secrétaire général ainsi que des protocoles de simplification adoptés au niveau académique.

Ce comité a pour mission d'effectuer un état des lieux régulier des actions de simplification réalisées. Nous vous demandons d'installer ce comité dans notre académie. Il permettra de faire le point avec les départements et d'observer l'application des engagements.

Je vous prie de croire, Madame la Rectrice, en notre attachement au service public d'Education.

Le secrétaire académique du SE-Unsa

Xavier Leneveu

COPIE

- Me Najat Vallaud Belkacem, ministre de l'Éducation nationale
- Mr Christian Chevalier, secrétaire général du SE-Unsa